

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Objet :

CRAC 2025
ZAC Camp Redoun

N° : D - 2026-09-16-08

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludvine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Esther CAVALLE à M. René COUSIN, Mme Françoise CARLES à Mme Marie Carmen CHOLLET.

Secrétaire de séance : M. Didier MONTIER

Début de séance : 18h30

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Madame le Maire présente le Compte Rendu d'Activité au Concédant (CRAC) de l'exercice 2025 établi au 31/12/2025 par HERAULT LOGEMENT concernant l'Aménagement de la ZAC Camp Redoun.

Ce compte rendu précise l'avancement physique, financier, administratif et juridique de l'opération pour donner les moyens à la collectivité de suivre son déroulement en toute transparence.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

A l'unanimité des présents + 2 procurations,

Approuve le contenu du CRAC 2025 de l'opération d'aménagement de la ZAC Camp Redoun présenté ainsi que la liste des cessions de l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 25 SEP. 2026

ID : 034-213401359-20260916-D2026_09_16_08-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 23 SEP. 2026
Et publication ou notification
Du
La Maire : 25 SEP. 2026

Le Secrétaire,

La Maire,



Didier MONTIER



Géraldine ESCANDE-COLIN